

Soyons **merveilleux**, luttons contre les macro-déchets en mer et sur le littoral.



L'environnement, le littoral et la mer sont trois éléments essentiels pour façonner les paysages naturels sur la côte méditerranéenne. De la frontière espagnole à la Camargue, 220 km de côtes offrent un libre accès à la Méditerranée. Pourtant, la mer est menacée : ruissellement des eaux des rivières, fleuves qui se jettent dans la mer, plastiques en mer...



La Région Occitanie et le Parlement de la Mer agissent pour lutter contre les pollutions en mer.



Elle soutient :

- la collecte citoyenne des déchets sur le littoral
- les entreprises de recyclage
- l'action « ports propres »

Le saviez-vous ? Oui Non



Connaissez-vous des initiatives pour lutter contre la pollution en mer et sur le littoral qui mériteraient d'être multipliées ou soutenues ?

Oui Non

Si oui, pouvez-vous en citer ? (nom, lieu)

- Initiative 1.....
- Initiative 2.....
- Initiative 3.....

Avez-vous déjà participé à certaines d'entre elles ?

Oui Non



Avez-vous d'autres idées pour lutter contre la pollution en mer et sur le littoral ?

- Mon idée 1.....
- Mon idée 2.....

.....> **Lieu et ville de l'exposition ou de l'événement auquel vous avez participé :**

.....> **Comment avez-vous eu connaissance de cet événement ?**

- Presse
- Radio
- Internet
- Réseaux sociaux
- Bouche à oreille
- Autre.....

.....> **Vous êtes :**

- Un homme
- Une femme

.....> **Votre tranche d'âge :**

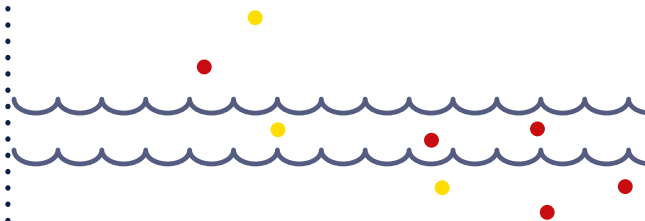
- Moins de 18 ans
- 18-29 ans
- 29-59 ans
- Plus de 60 ans

.....> **Vous vivez :**

- En Occitanie
précisez le code postal
- En France hors Occitanie
- À l'étranger

- Vous souhaitez être informés des suites de cette enquête.
- Vous souhaitez connaître les initiatives collectives pour lutter contre les déchets sur le littoral d'Occitanie.

Indiquez votre adresse mail



Merci de votre participation !

+ **d'info** sur la Mer en Occitanie : laregion.fr/Parlement-de-la-mer

À remettre à l'accueil du lieu où vous avez eu ce questionnaire (Maisons de ma Région, office du tourisme ou capitainerie) ou à renseigner en ligne sur : laregion.fr/faisons-des-MERveilles

